

HERITAGE SPORTIF ET DYNAMIQUE PATRIMONIALE **Sport Heritage and Patrimonial Dynamics**

Présentation

**18^e Carrefour d'histoire du Sport (SFHS), 22^e conférence du Comité Européen d'Histoire du Sport (CESH)
Bordeaux 29-31 octobre 2018**

Presentation

18th Carrefour d'Histoire du Sport (SFHS), 22th Conference of the European Committee for the History of Sports (CESH)
Bordeaux 29-31 October 2018

Introduction

Si la mise en relation entre sport et patrimoine semblait tout-à-fait étonnante il y a encore quelques années, des liens solides entre ces deux sont désormais admis et tout particulièrement en sport. Différentes initiatives en témoignent à l'instar des cérémonies d'ouverture des JO (en particulier celle de Sydney) ou bien de réalisations plus locales comme l'exposition sur les jouets sportifs organisée par Besançon en partenariat avec le musée national du sport de Nice (2018). Mais il est peut-être nouveau que les notions d'héritage et de patrimoine sportif soient des objets largement investis par les politiques, les chercheurs, les professionnels de l'histoire et de l'enseignement, les collectivités territoriales, les personnes privées ainsi que les conservateurs leur donnant alors un sens plus extensif. Ces actions n'ont pas seulement pour but de conserver et de faire connaître auprès d'un public élargi le patrimoine sportif, mais aussi de l'inscrire en tant que réel projet scientifique et sociétal. Toutefois, qu'entend-on par héritage, patrimoine et patrimonialisation dans le domaine du sport ?

Prolégomènes autour de la notion d'héritage et de patrimoine

Une affaire institutionnelle ?

À l'origine, le patrimoine fait référence à l'idée d'un héritage légué par les générations antérieures et que l'on doit transmettre de manière intacte, voire de façon enrichie, aux générations futures. Mais alors que cette orientation relevait plutôt du domaine privé, la construction des identités nationales donne à cette notion une dimension publique qui requiert une sauvegarde institutionnelle. Si l'on prend le cas de la France (Gastaut, 2015), la Révolution française lance un premier service de protection des biens culturels. Puis, c'est sous la Monarchie de Juillet, en 1830, qu'est créée l'Inspection Générale des Monuments Historiques. Prosper Mérimée (1803-1870), célèbre écrivain, en devient inspecteur. Mais c'est surtout au cours du XX^e siècle que la notion de patrimoine public se développe. Elle s'étend au niveau mondial avec la Commission Internationale de Coopération Culturelle (CICI), créée en 1921. Puis l'UNESCO (1945), institution spécialisée de l'ONU, impulse une nouvelle dynamique. En 1972, la première liste du label « Patrimoine mondial de l'Humanité » est établie. La France doit-elle à son histoire une position particulière dans ce domaine ? En tous les cas, l'arrivée de François Mitterrand en 1981 permet à Jack Lang, médiatique ministre de la culture, de lancer avec un succès non démenti jusqu'alors les fameuses « Journées du patrimoine » (1984). Se traduisant par des files d'attentes interminables pouvant décourager les plus fervents citoyens, elles deviennent en 1991 « Journées européennes du patrimoine ». Toutefois, le retrait récent (2017) des USA et d'Israël de l'UNESCO hypothèque sans doute quelques perspectives et interroge la politique de développement et de gestion du patrimoine soutenue par des fonds publics à l'échelle mondiale. D'autres relais sont donc à trouver. En ce sens, le Conseil de l'Europe a ainsi développé tout un programme depuis la réunion de Faro en 2005 : est lancée à Chypre en avril 2017 la Stratégie 21 qui vise à promouvoir tout un ensemble de

manifestations patrimoniales. Bien que le thème du « sport » soit, de prime abord, ignoré dans ce programme, de multiples entrées sont possible à travers les notions de pratiques, d'éducation, de citoyenneté, de patrimoine actif.

Corrélativement, l'attention portée au patrimoine s'élargit pour inclure la dimension de « culture immatérielle » adoptée par l'UNESCO en 2003.

Patrimoine culturel immatériel

En effet, le patrimoine ne se limite pas à la réalité matérielle des monuments, bâtiments, objets et accessoires, mais il s'adresse aussi à la dimension du patrimoine culturel immatériel. Celui-ci est défini comme un ensemble de pratiques, expressions ou représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant partie de son bien propre dans la mesure où cette réalité procure à ce groupe humain un sentiment de continuité et d'identité. Ainsi, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte marqué par les destructions et les pertes, le Japon met en place le système des « Trésors humains vivants », en vue d'assurer la sauvegarde des nombreuses connaissances et compétences artistiques et artisanales alors menacées de disparaître. Mais c'est aussi parce que le pays a une longue tradition culturelle dans ce domaine que cette initiative se met en place. Ainsi, dès 1895, est créée la *Dai Nippon Bukokai*, institution destinée à codifier et sauvegarder les pratiques de combat anciennes. Toutefois, des choix sont opérés et, en conséquence, cette démarche oblitère donc certaines richesses. Néanmoins, c'est ce système des « Trésors humains vivants » qui, en 1993, inspire à l'UNESCO le programme du même nom et va encourager les États membres à distinguer les détenteurs les plus talentueux des expressions et des pratiques. Ce programme donnera lieu, dans les années 90, à des déclinaisons diverses en fonction des contextes nationaux, dans plusieurs pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe, dont en France le dispositif « Les Maîtres d'art et leurs Élèves » créé en 1994 par le ministère de la Culture et de la Communication (Gastaut, 2015). Ce système est, une décennie plus tard, reconnu par la Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Depuis 2003, près de 174 pays à travers le monde ont ratifié cette convention. L'UNESCO multiplie les interventions et le « sport » au sens large est particulièrement concerné depuis la reconnaissance de la Capoeira (2014) jusqu'aux projets actuels sur le tir à l'arc turc, les arts martiaux chinois, etc.

En France, un courant d'étude en ethnologie du patrimoine s'est partiellement institutionnalisé au début des années 2000 avec la création de l'équipe de recherche impulsé par le laboratoire LAHIC rassemblant plusieurs chercheurs d'institutions différentes (CNRS, EHESS, universités...). Active sous le nom de mission du Patrimoine ethnologique, se distinguant peu de celle de patrimoine culturel immatériel selon l'équipe du LAHIC, de Mission à l'ethnologie ou de Mission ethnologie, cette structure administrative s'est trouvée, à l'occasion de la Revue générale des politiques publiques (2009), incluse dans le *Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la direction générale des patrimoines*.

Si le « sport » semble alors assez logiquement avoir toute sa place dans cette approche ethnologique, il ne s'y réduit pourtant pas au vu de sa diversité, rendant ainsi caduque la distinction de Valdimir Hafstein (2011) pour qui le patrimoine matériel relèverait plus du territoire et du politique alors que le patrimoine culturel immatériel appartiendrait plus au domaine des « communautés

Le sport, une diversité patrimoniale

La liste serait longue pour dresser un inventaire cohérent d'un héritage quelque peu hétéroclite, entre le matériel et l'immatériel, qui croise les jeux d'échelle entre local, régional, national et international. Enceintes, bâtiments et équipements sont sans doute la composante la plus visible du patrimoine sportif : arènes, stades, hippodromes, circuits automobiles, vélodromes, boulodromes, gymnases, piscines, patinoires, etc.

En France, certaines de ces réalisations ont une importance architecturale majeure comme le stade Gerland de Lyon réalisé par l'architecte Tony Garnier et inauguré en 1920. Il faudrait aussi évoquer, les stades, à l'exemple de celui de Charléty à Paris, les circuits automobiles comme celui de la Sarthe, accueillant les mythiques 24 heures du Mans (1923), de Monaco (1929). On peut aussi souligner la statue de Jean Bouin, réalisée par le sculpteur Constant en 1922 et érigée sur le parvis du stade Vélodrome à Marseille. Les médailles destinées à récompenser les prouesses sportives, depuis un siècle et demi ont été gravées par des artistes consacrés, par d'autres totalement méconnus ou d'autres encore, sans la moindre recherche esthétique... Mais là aussi, en fonction des illustrations choisies, la marque patrimoniale côtoie souvent l'histoire, l'histoire locale, voire l'anecdotique. Les points de vue varient et le relativisme menace. Cependant, c'est sous bénéfice d'inventaires patients et méthodiques que ces domaines et d'autres archives méritent d'être étudiées : ce sont les bandes dessinées, les caricatures, les affiches, mais aussi les musiques, les hymnes, les répertoires des chansons de clubs, etc.

Les médias et les écrans sont un autre aspect majeur du patrimoine sportif. C'est grâce aux évolutions technologiques que le patrimoine se tisse et s'enrichit : l'intensification des liens entre sport et photographie, le mouvement sportif filmé, les dessins animés, puis les jeux vidéo, le e-sport occupent une place qu'il faut considérer, quand bien même il s'agit souvent du patrimoine de demain qui devra passer à travers les filtres de la mémoire, de l'histoire et des façons spontanées ou élaborées d'en rendre compte.

Il apparaît évident que le patrimoine repose également sur les innombrables objets que le sport engendre. Le matériel avec ses évolutions, chaque discipline ayant ses spécificités, du ballon des sports collectifs à l'équipement des golfeurs ou des biathlètes par exemple, mérite bien des investigations susceptibles d'alimenter l'histoire des techniques. Les tenues de sport sont également à mentionner à travers l'évolution des maillots et plus largement du *sportwear* et de la mode sportive (Loudcher, Vivier, 2016). Et qui s'intéresse aujourd'hui au matériel et à son évolution qui ont permis et permettent aux personnes handicapées de pratiquer le sport dans la plupart de ses disciplines ?

Les archives, matériau incontournable de l'historien, ne doivent surtout pas être oubliées : les différents supports utilisés et les nombreux documents produits par les milieux sportifs (mains courantes, lettres, courriers administratifs, règlements, feuilles de match, licences, affiches, affichettes, recueils et autres livres d'or, photographies, films, etc.) ou autour du milieu sportif (écrits de supporters, fanzines etc.) constituent un fonds patrimonial qui, ces dernières années, n'a pas échappé à l'administration des Archives en France, que ce soit à l'échelle nationale, départementale ou municipale. Dans ce cadre, les clubs et associations jouent un rôle majeur dans la patrimonialisation du sport. D'autant que, pour des raisons différentes, ces structures sont souvent elles-mêmes un patrimoine sans en avoir toujours conscience. Derrière les organisations se trouvent les acteurs : le témoignage oral des dirigeants, des anciennes vedettes ou champions emblématiques, mais aussi des sportifs amateurs et des amateurs de sports, constituent un champ d'investigation à privilégier. Recueillir la mémoire des acteurs du sport au sens large revêt un défi patrimonial de taille que certains chercheurs ou institutions ont déjà relevé ça ou là.

Appréhender le patrimoine sportif, un héritage multiple

La sauvegarde du patrimoine « sportif » n'est pas une entreprise récente si l'on donne à cette notion un sens extensif et, plus encore, bénéficie de travaux déjà effectués dans des domaines divers. L'ethnographie avait déjà montré la voie en France. Dans le sillage de la création du Musée national des Arts et Traditions populaires (Paris, 1937) quelques enquêtes s'intéressant aux jeux traditionnels avaient été produites (jeux de quilles, jeux impliquant des animaux, joutes diverses) permettant de lier ethnographie, ethnologie savante et démarche folkloriste, entreprise muséale et contacts de terrain (Cuisenier et Segalen, 1986).

Parallèlement, des politiques de conservation ont, au commencement des années 1980 (rapport Benzaïd), permis à l'ethnologie de construire une politique de recherche et de formation. D'abord tournée vers des thèmes de recherche tels que la culture ouvrière, le monde rural ou le corps (Loux, 1983), cette orientation n'a cessé de diversifier ses objets d'investigation, d'en inventer de nouveaux et de porter un regard critique sur ses actions passées.

Une réflexion sur le lien entre « sport » et patrimoine est alors lancée, ou relancée, dans les années 1990. Dès 1985, l'ethnologue Christian Bromberger (2006), notamment, s'était étonné du faible impact culturel du sport en constatant qu'il est abordé souvent comme un objet patrimoniallement illégitime car considéré comme populaire et « bas de gamme ». Des recherches diverses concernant les jeux traditionnels (Parlebas, 1999) ou bien la littérature dite sportive ou celle incluant la thématique sportive (Charreton, 1981) permettent alors de nuancer ce type d'avis. Bien des expositions ont emboîté le pas comme celle organisée dans le cadre de l'Assemblée nationale sur le thème *Sport et Démocratie avec* l'ouvrage illustré et le catalogue synthétique qui l'accompagnent (Paris, juin-juillet 1998). Conçue par Jean Durry, fondateur en 1963 et directeur du Musée national du Sport instauré alors à Paris, initialement formé à la muséographie par Georges-Henri Rivière dans l'esprit du Musée des Arts et Traditions Populaires, cette exposition a permis d'affirmer le caractère patrimonial du sport, décliné dans la diversité de ses facettes.

Pourtant, le patrimoine sportif ne peut se réduire à une démarche ethnologique et ethnographique car il est porteur d'enjeux politiques et éducatifs dépassant largement la simple identification des jeux et des pratiques. Certes, ces dimensions sont largement présentes car le sport touche aussi bien les traditions orales, musicales ou chorégraphiques, les langues en tant que supports de ces traditions, les manifestations festives, les savoir-faire artisanaux, les savoirs et savoir-faire liés à la connaissance de la nature ou de l'univers (Gastaut, 2015). En outre, mettre en valeur son patrimoine nécessite de prendre en compte les associations de danses, de musiques traditionnelles, mais aussi les ressources naturelles des parcs nationaux et régionaux. Ainsi, les musées du sport sont des ressources incontournables et proposent des initiatives originales à l'image de celui du CIO de Lausanne, du Sportimonium belge dû à l'action impulsée par Roland Renson ou bien du musée du football de Manchester, sans parler des multiples établissements privés et locaux (presque chaque équipe sportive de renom a ainsi son *Hall of Fame*). En France, des musées sont dédiés à une discipline comme le Tennisium ouvert en 2003 sur le site du stade Roland Garros ou le Basket-Ball qui réalisé un musée sous une forme virtuelle grâce à sa Fédération Française. La pelote Basque a également son musée à Bayonne. Mais c'est le Musée national du Sport installé à Nice depuis 2014 qui a donné aux historiens un partenaire idéal dans la mesure où l'institution n'a jamais cessé d'enrichir ses collections et d'acquérir des objets et autres ressources : 45 000 pièces et 400 000 documents forment ainsi l'une des plus grandes collections du monde qui atteste de l'importance du fait sportif. Depuis, de nombreux travaux dans le domaine du sport ont emprunté cette voie puisque considéré comme phénomène culturel total. Sa place en tant qu'élément patrimonial est acquise ainsi le rappelle Georges Vigarello dans *Les Lieux de mémoire* retraçant l'histoire du Tour de France (Vigarello, in P. Nora, 1992).

Toutefois, ces initiatives n'en sont qu'à ses débuts. En particulier, la présentation des différentes formes de patrimoines doit trouver des logiques d'articulation de ces héritages, notamment pour faire écho au présent. Il faut donc analyser, pour comprendre leur évolution, persistance ou déclin, de ces pratiques les conditions dans lesquelles elles se sont créées et transmises.

Penser et repenser le patrimoine sportif

Au plan théorique, la thématique de la notion de patrimoine s'enrichit. Certes, des réflexions comme celle de Maurice Halbwachs avaient insisté sur l'idée de mémoire collective (1950) qu'il faut entretenir. Mais des recherches plus récentes ont montré (Hobsbawm & Ranger, 1983 ; Lowenthal, 1997) qu'elle n'est pas tant une image du passé qu'une projection du présent due à une sélection patrimoniale (Drouin

& Richard-Bazire, 2011). Autrement dit, le choix d'une mémoire se fait en référence aux aspirations et aux attentes du moment. Bref, si se souvenir c'est, en grande partie, reconstruire l'histoire (Ricoeur, 2000), aussi faut-il s'interroger sur les procédés, les objets et les pratiques cristallisant ces processus lorsqu'on désire faire œuvre de patrimoine, qu'ils soient propres à l'historien ou à un contexte plus large. C'est bien la notion de patrimonialisation qui se dégage alors.

Certes, les historiens ont l'incontestable souci de déterrer et conserver « l'archive », dans son sens élargi, pour faire œuvre de mémoire. Mais leur rôle serait bien limité s'il s'arrêtait là : ils doivent aussi l'exploiter, l'analyser et la rendre accessible au plus grand nombre en toute connaissance de cause afin d'en faire un sujet de débat scientifique, mais aussi culturel et sociétal. En penser les enjeux est un des aspects indéniables de leur tâche afin de participer de manière active et critique à l'héritage et à la transmission de la mémoire collective dans le souci de questionner le présent.

Pour autant, penser le patrimoine sportif n'est pas chose aisée. L'institutionnalisation du patrimoine est à la fois évolutive, problématique, voire polémique (Poirier et Vadelorge, 2003 : Barrère et al. 2017) et il convient de questionner ces enjeux. Mais ce n'est pas le seul niveau d'analyse dont peuvent s'emparer les sciences sociales pour approcher cette notion. Elle peut aussi exprimer une mobilisation sociale autour d'une figure majeure considérée comme patrimoine par la société civile (notion de « communauté » pour le Conseil de l'Europe). Elle peut alors devenir objet de débat à un niveau plus formalisé (local ou non) et de rencontres « démocratiques » entre associations et « administration ». Enfin, l'attribution d'un label spécifique, au titre du « patrimoine », recouvre des enjeux économiques et symboliques croisant des niveaux d'intervention complexe, du local au national en passant par l'Europe, les régions et les collectivités locales.

Mais ces différentes catégories sont bien souvent le fait de « scientifiques » ou de démarches managériales voulant découper plus finement la notion afin de mieux l'étudier. N'est-ce pas conduire un peu à la perte de sens même de la notion d'héritage ? Au fond, ces approches font partie d'un même phénomène global du fait que la notion de patrimoine résonne au plus profond de chacun de nous comme outil culturel et identitaire. Retenir une Tour Eiffel stylisée comme symbole pour porter la candidature des JO 2024 de Paris s'inscrit dans un souci évident de relier passé et présent dans une démarche marketing qui n'oublie pas l'aspect culturel et même, plus encore, semble l'inscrire au centre de sa réflexion. Permettant de mesurer l'enracinement de chacun, la notion de patrimoine fait partie intégrante de nos « cultures ».

Or, le flou de cette notion particulièrement à propos du sport (le football est-il un objet culturel ?) rajoute à la complexité du traitement de la thématique. Les tensions perceptibles entre culture légitime et culture populaire (Grignon & Passeron, 1989) se retrouvent dans les façons de penser et de repenser le patrimoine, les délimitations et les définitions proposées. Ainsi, il est assez habituel de voir s'opposer patrimoine et culture « légitime » ou académique (Bourdieu, 1979). Dans l'étude réalisée par Suchet et Raspaud (2010, 2011), les auteurs montrent un cas de rejet de la pratique « sportive » concernant la construction d'un tourisme culturel et patrimonial de la station de sport d'hiver d'Abondance. Le tourisme patrimonial autour de la cour Gothique de Savoie est associé à l'imaginaire négatif de la vieillesse, de l'immobilité, voire de la mort ; il semble s'opposer au dynamisme et à la jeunesse du ski, du snowboard et autres pratiques de glisse. Or, ne faudrait-il pas, bien au contraire, penser la notion de patrimoine comme un objet de culture vivant et éminemment dynamique pouvant jouer un rôle au niveau de l'attraction touristique traditionnelle ?

En réalité, il est probable que cette opposition provienne largement de la notion mal pensée de culture, en particulier sportive (Loudcher, 2011). Elle ne doit pas être réfléchie en tant que catégorie sociologique figée, mais bien comme un outil de transformation et de communication participant très largement au dialogue inter-générationnel porté culturellement et socialement dont l'histoire est éminemment porteuse à travers les notions d'héritage et de patrimoine. Peut-être faut-il alors dépasser la problématique de l'Ecole des Annales (Febvre, Braudel, Bloch...) faisant de la dimension

anthropologique, une donnée incontournable de l'histoire et intégrer désormais ces différents champs à la réflexion ? D'ailleurs, bien souvent, la frontière est mince entre ces domaines et plus particulièrement en histoire du sport. Des travaux comme ceux de Richard Holt (1989) ou de Sébastien Darbon (2011) s'inscrivent aussi bien en ethnologie et en histoire. De la sorte, le cadre du patrimoine ethnologique ou du patrimoine culturel immatériel doit indéniablement être enrichi par une réflexion historique collective et individuelle afin d'atteindre une visée éducative « humaniste », c'est-à-dire orientée par des problématiques de sociétés actuelles et futures.

Autrement dit, pour rendre la question du patrimoine vivante, il est nécessaire d'associer une vision dynamique de la culture qui suppose alors aussi une autre façon de se référer à celle d'identité et de mémoire habituellement utilisée. Là aussi, la réflexion valorisant plus des processus que des catégories devrait permettre de participer aux dialogues culturels (Brubaker, 2001 : Loudcher, 2011) dans le cadre d'une patrimonialisation plus « active ». Dans cette optique, le « sport », au sens large, semble avoir une place de choix et, plus encore, grâce aux personnes travaillant dans les sciences du sport.

Transmettre le/un patrimoine en sport : une spécificité des sciences du sport ?

Or, si exposer un patrimoine est une action fondamentale car elle permet d'attirer l'attention et, souvent, de le sauvegarder, le transmettre à d'autres pour avoir une indéniable action éducative est une affaire beaucoup plus compliquée dans le domaine sportif car cette approche est multiple.

Rendre « vivant » ces initiatives et développer les actions de communications sont des problématiques essentielles. Le courant anglo-saxon autour d'une *Public History* pour diffuser les connaissances scientifiques auprès d'une large audience sont certes des moyens intéressants à utiliser dans le cadre de cette transmission patrimoniale. Mais la spécificité sportive mettant le corps au centre de la réflexion conduit à d'autres approches dont témoignent d'ailleurs l'indéniable engouement pour recréer ou revivifier des pratiques anciennes. Ces *reenactments* sont parfois autant d'occasion de refaire des matchs de footballs ou de cricket fameux. Mais, au-delà, ne faut-il pas, pour inscrire durablement ce patrimoine dans une mémoire collective, permettre à chacun de s'y confronter, soit par différence, soit par affinité ? L'histoire (personnelle et collective) n'est-elle pas un outil préférentiel pour contribuer à l'élaboration de cette identité ? D'une manière générale, la reconstruction des pratiques moyenâgeuses atteste d'une dynamique forte envers la mémoire collective, l'attrait touristique et le désir de rencontres entre individus (Tuillon-Demesy, Vivier, Loudcher, 2013).

Toutefois, les sciences du sport, et plus particulièrement l'EP, n'ont pas attendu cette réflexion sur le rôle d'une histoire plus vivante parce que plus « communicative » pour s'inscrire dans cette problématique. Refaire une leçon de Méthode naturelle de Georges Hébert faisait partie de l'enseignement d'histoire pour les étudiants en sport de Jean-Michel Delaplace à l'université de Besançon dès les années 1980. Et chaque professeur a en tête des reconstructions historiques de séances de plein air ou de gymnastique suédoise. Le travail de la danoise Else Trangboek faisant « jouer » par ses étudiants différentes leçons de gymnastique dans le temps, dans une salle du XIX^e siècle et en habits d'époque, est une référence dans le genre ; le travail a donné lieu à un film intitulé *The History of Gymnastics* à vocation pédagogique à la fin des années 1990 (que Jean-François Loudcher et Brice Monier ont sous-titré en français). Plus largement, les docu-fictions comme celui réalisé par Pascal Cuissot et produit par Arte et la TV Suisse Romande en 2004 intitulé *Quand les Dieux couronnaient les hommes* « retraçant » l'histoire des Jeux olympiques est un outil intéressant pour sensibiliser à ce patrimoine.

Mais, l'historien du sport peut aller beaucoup plus loin dans la valorisation d'un patrimoine et y participer de manière extrêmement active. Ainsi, récemment, le travail impulsé par Serge Vaucelle (université de Toulouse) dans une démarche mixant la recherche historique, la valorisation patrimoniale et touristique ainsi que l'approche éducative, vise à reconstituer un jeu de paume d'un château ancien qui implique la Direction Régionale des Affaires Culturelles, mais aussi des archéologues.

En outre, l'historien du sport est particulièrement bien placé pour embrasser, voire dépasser la « mémoire » locale et nationale (Nora, 1992) et l'étendre internationalement. En effet, le sport franchit allègrement les frontières et s'inscrit dans un héritage Européen incontournable ainsi qu'en témoigne l'important travail réalisé par Etienne François et Thomas Serrier autour du projet *Europa, notre histoire* (2017). D'ailleurs, dès 1996, Angela Teja en était convaincue en lançant la première conférence du CESH à Rome sous le titre : *La comune eredità dello sport in Europa*. Dès la première moitié du XIX^e siècle des affrontements pugilistiques internationaux se déroulent en France, en Allemagne ou en Espagne (Loudcher, 2002). De même, les courants de gymnastique qu'ils soient scandinaves, allemands ou suisses traversent toute l'Europe et contribuent à créer une mémoire collective. Quant au Tour de France, il autorise et favorise la participation d'étrangers, lui octroyant une dimension internationale qu'il importe de questionner dans la manière dont il est reçu par les différents pays.

L'historien du sport est un chercheur, mais il peut aussi être, surtout s'il vient des sciences du sport, tout à la fois un manager, un enseignant, un éducateur, un transmetteur de premier ordre dès lors qu'il est question de patrimoine culturel et de sa valorisation. Son action dépasse largement les domaines académiquement répartis.

Quelles limites, mais aussi quelles précautions méthodologiques et épistémologiques ?

À ce niveau, le jeu des délimitations épistémologiques, sinon des définitions s'impose, à la suite des préoccupations méthodologiques.

Au niveau universitaire, en France, les travaux de Callède (1993 ; Borderie & Callède, 2013-2017), Darbon (2011) et Fournier (2013, Fournier & Raveneau, 2008) font notamment référence. Mais il importe aussi d'en faire un outil de compréhension d'évolution culturelle à l'image du travail de Loudcher (2004, 2010, 2016) sur l'histoire des techniques corporelles des activités de combat de percussion mettant en évidence la diversité des formes de pratique en relation avec les contextes politiques et sociaux. Une pratique physique exprime bien plus que sa seule technique ; elle résulte d'interactions symboliques et réelles qu'il s'agit d'analyser. D'ailleurs, il est intéressant de noter que les derniers programmes de l'éducation physique de l'enseignement primaire en France (2015) remettent à l'honneur la pratique des jeux traditionnels comme si ce patrimoine national devait être réactualisé à un moment particulier (montée des extrêmes, problèmes identitaires...) de l'histoire de ce pays.

Pour autant, tout fait historique, si important soit-il, relève-t-il d'un patrimoine ou de l'appartenance à un patrimoine ? Le risque est, sans doute, de ramener l'histoire du sport et de l'EPS à une « mémoire » et d'imposer la plus importante médiatiquement à l'instar du football ou des Jeux olympiques. Si l'historien doit s'interdire de juger, il a cependant comme obligation de choisir les éléments en toute connaissance de cause et ne pas négliger certains du fait qu'ils sont considérés comme mineurs. Bref, il doit avoir une position éthique à la fois distanciée et attentive.

Mais, au-delà, on peut envisager une décision relevant d'un choix méthodologique assumé. Ainsi, on peut admettre qu'un événement historique soit classé comme tel parce qu'il participe au changement du cours de l'histoire. Cette orientation fait apparaître sous un jour nouveau le choix des événements pouvant participer à la réalisation d'un patrimoine culturel immatériel de l'histoire du sport. En effet, il conduit à déplacer le regard non plus sur l'événement en lui-même, mais sur ce qu'il contribue à modifier : tout événement minime soit-il peut alors être retenu pour autant qu'il soit justifié par cette réflexion méthodologique ayant des implications d'ordre épistémologique.

En effet, si la notion de « sport » et de « sport moderne » est toujours aussi peu pensée car difficile à saisir dans ses origines multiples et ses évolutions (Loudcher, 2002), cette réflexion sur la patrimonialisation peut conduire à dépasser cette vaine opposition entre ce qui relève ou non du sport. Ainsi, l'étude de la soule ou de la choule française est indéniablement un objet ethnologique (Fournier 2009). Mais la question de sa « non-sportification » comparativement à sa consœur anglaise suppose une réflexion historique au sens large (Loudcher, 2010) et conduit alors à poser autrement la définition

du sport : il n'a pas une « origine » uniquement anglaise, mais s'inscrit dans une transformation du patrimoine de nos sociétés occidentales où le contrôle de la « violence » s'impose différemment selon les pays ouvrant à des formes différentes de pratiques dont le « sport » moderne.

L'articulation respective avec des disciplines savantes s'impose ; l'histoire (du point de vue d'un savoir universitaire), l'anthropologie ou l'ethnologie, la géographie, la sociologie, mais aussi l'architecture, les arts, les sciences de l'information et de la communication, entre autres, ont-elles à faire valoir des critères univoques, convergents ou non.

Conclusion

Ce tour d'horizon de la notion de patrimoine sportif et du champ d'investigation qui permet de le circonscrire, loin d'être exhaustif, permettra à tout le moins de mesurer ses enjeux et ses intérêts multiples. En ce sens, il apparaît indispensable de fédérer toutes les énergies depuis l'historien et ses méthodes jusqu'à l'amateur éclairé, le collectionneur, en passant par l'ancien champion, l'archiviste, le journaliste, l'acteur institutionnel ou associatif, tous capables parfois avec nostalgie et un goût pour le « vintage », souvent avec émotion, de questionner, chacun à sa manière, les problématiques de ce champ. Le croisement des regards et des approches, en fonction des spécialités universitaires, devrait s'avérer fructueux.

Telles sont les préoccupations qu'il conviendra d'explicitier et de discuter avant de poser la question de l'avenir de ces « éléments du patrimoine », avant d'ouvrir sur l'étude des opérations de conservation, d'exploitation didactique, de rayonnement auprès d'un public élargi tout en s'appuyant sur des médiations adéquates.

Pourquoi un Carrefour d'histoire du sport ainsi qu'un colloque du Comité Européen d'Histoire du Sport sur ce thème à Bordeaux ?

Outre que l'opportunité de faire un colloque joint entre deux associations qui ont de fortes relations entre elles depuis des années, il est clair que le thème de recherche sur le patrimoine est en continuité des études menées par l'Université de Bordeaux

L'Université de Bordeaux, et en particulier la faculté des sciences du sport et de l'EPS, a développé depuis les années 1970, sous l'impulsion initiale du professeur Jacques Thibault, toute une suite de travaux scientifiques dans le domaine de l'histoire du sport. En outre, c'est à ce professeur que l'on doit la constitution d'un fonds patrimonial d'ouvrages sur les jeux, les sports et l'éducation physique remarquablement mis en valeur par l'équipe rassemblée autour de Christine Badoc-Moreno. En particulier, la valorisation du fonds Philippe Tissié avec sa numérisation montre bien le dynamisme local à l'œuvre.

<http://rebus.u-bordeaux.fr/index.php/chantier-fonds-ancien-la-revue-des-jeux-scolaires-dans-babord-num/>

Quelques thèses de doctorat ont abordé ou abordent divers aspects patrimoniaux dans les jeux (observés dans le cadre scolaire), le rugby (confronté à la professionnalisation, les courses de « vieux gréements » (pinasses du bassin d'Arcachon) ou de traînières (littoral du pays basque), la force basque (De Lacroix), la mémoire locale de la Petite Gironde (Guillon) ou l'histoire du CREPS de Talence (Krier) pour ne prendre que quelques exemples.

Il ne faut pas oublier non plus la présence d'Eugen Weber, qui fut un temps directeur du Centre d'Études Californiennes de l'Université Michel de Montaigne (désormais Bordeaux Montaigne), de 1968 à 1970. Il profita de son séjour pour « faire le tour de France des Archives départementales », selon la formule de son collègue et ami, le professeur Georges Dupeux. Citons également Jean Haritschelhar, professeur émérite à l'Université de Bordeaux Montaigne, directeur de la section basque au sein de l'Institut d'Études Ibériques, qui a favorisé le développement des travaux historiques sur la langue et la culture

basque. Il a été largement impliqué dans le rayonnement du Musée Basque, installé à Bayonne, et fut un ardent animateur, en son sein, du musée de la Pelote. En 1970, il a fondé la revue *Pilota* (Fédération française de pelote basque) dans laquelle, aujourd'hui, Robert Poutou tient de main de maître la rubrique « art & pelote ». Enfin, *at last but not the least*, mentionnons Robert Coustet, professeur émérite d'Histoire de l'art à l'Université Bordeaux-Montaigne, qui a consacré plusieurs recherches décisives sur les architectures sportives ou le traitement du sport dans l'art. On lui doit, par exemple, une remarquable analyse sur « Lescure » : « Le stade municipal et le parc des sports de Bordeaux. Recherche de Paternité » (1992).

Autre argument, la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine a impulsé simultanément deux programmes de recherches pluriannuels, de 1991 à 1996, l'un sur le thème du « Sport » (J.-P. Augustin et J.-P. Callède coord.) et l'autre sur « Les enjeux du Patrimoine » (Y. Lamy coord.). Sans oublier l'organisation du 8^{ème} Carrefour d'Histoire du Sport, en 1998, sur le thème *Sport et Identités*, avec les mêmes ressources locales (S. Fauché *et al.*, 2000). D'autres publications traitant du fait sportif ont pris le relais.

À l'échelle de la ville de Bordeaux Métropole, rappelons les deux grandes expositions montées par le Musée d'Aquitaine, complétées par des catalogues intéressants et diverses animations périphériques, l'une sur le rugby : « Le rugby c'est un monde », 2007, l'autre sur le football : « Football : à la limite du hors-jeu », 2016. Signalons également l'exposition « Les Douaniers et le Sport », qui s'est tenue en 1993 au Musée national des Douanes, installé à Bordeaux (avec un catalogue illustré établi par le Conservateur du Musée).

N'oublions pas, non plus, le travail accompli depuis plusieurs années par la Mémoire de Bordeaux Métropole, qui fête ses 30 ans en décembre 2017, et en particulier de sa commission Sports & Loisirs dont les recherches sont publiées régulièrement dans la revue *Empreintes* (dernière livraison, n°80, juin 2017 : « Robert Hüe, l'inventeur du Parc des sports », p. 6-9 ; « L'automobile-Club du Sud-Ouest fête ses 120 ans », p. 14-15 ; « Nelson Suq, le clairon du BEC », p. 25). Plusieurs membres actifs ont été des enseignants à la Faculté des sports et de l'EPS de Bordeaux.

Enfin, dans le cadre du Comité départemental olympique et sportif de Gironde, une commission « Culture et Patrimoine » a permis la publication de l'ouvrage illustré *Naissance des sports en Gironde*, sous la plume de Francis Gonzales. Par ailleurs, plusieurs dizaines de panneaux d'exposition se répartissent actuellement en deux thèmes : « Naissance du Sport en Gironde » et « Sport en Gironde. 1918-1945 ». Le CDOS 33 prête régulièrement ces panneaux d'exposition particulièrement précis et bien illustrés.

Toutes ces institutions ou instances sont susceptibles d'apporter leur concours aux activités et animations qui s'intégreront dans le cadre du prochain Carrefour d'histoire du sport d'autant que les unes et les autres sollicitent des enseignants-chercheurs impliqués dans les opérations qu'elles conduisent.

Sous-thématiques envisagées

Nous pouvons évoquer quelques thématiques qui seront explorées dans l'exposé faisant suite à la candidature de Bordeaux. Les éléments qui suivent ne le sont qu'à titre exploratoire.

Les pratiques et les techniques du corps. Les revivalismes

- Les jeux, le processus de sportification des jeux, les sports
- Les évènements, les revivalismes

Les espaces et les équipements

- La place grandissante des équipements et des espaces publics sportifs dans les politiques d'aménagement des villes

Les espaces de pleine nature comme patrimoine (randonnée équestre, descentes de rivière, spots de surf)

Des territoires de vie et des terroirs (football, rugby, basketball) qui placent le patrimoine au centre des identités locales.

Politiques publiques, inventaires et protection du patrimoine

Relations avec les institutions muséales (mise en œuvre, étude locale, nationale)

Les politiques de développement national, local, international (comparaison...)

Processus de patrimonialisation

Réflexions sur la théorisation des processus. Argumentations contradictoires. Exemples locaux

Les enjeux de la patrimonialisation (historiques, culturels, politiques, sociaux ; territoriaux ou thématiques...)

Transmission du patrimoine

Expériences de patrimonialisation

Eduquer par le patrimoine (à l'école, par les associations, par les Journées nationales...)

Théoriser la transmission (un nouvel enjeu stratégique pour les musées)

Patrimoines, cultures coloniales et post-coloniales

Patrimoine, Patrimonialisation et activités physiques et sportives en contexte colonial et post colonial. Il s'agira de présenter des recherches historiques, sociohistoriques, muséales relevant des enjeux identitaires contemporains nés de l'esclavage, de la colonisation et des migrations pour lesquels les sports, les patrimoines ethno-moteurs et de façon élargie les techniques du corps sont des objets premiers.

Valorisation du patrimoine sportif

Musées virtuels (Corse, Basket...)

Patrimoine et nouvelles technologies

Actions de développement de liens patrimoniaux

Mise en place d'un événement patrimonial (musée du sport, National Museum of Football of Manchester, Madrid...).

Patrimoine et EPS

Etudes biographiques et prosopographiques

Les lieux de mémoires (IREP, CREPS, DDJCS, cours, Instituts...)

Patrimoine et arts sportifs

Images

Musiques, hymnes

Films

Arts plastiques, installations, théâtre...

Jean-François Loudcher

Jean-Paul Callède

André Suchet

Jean-Pierre Augustin

Bibliographie indicative

- Augustin, J.-P. & Lefebvre, A. (Eds.). (2004). *Perspectives territoriales pour la culture*. Pessac: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Barrère, C., Busquet, G., Diaconu, A., Girard, M. & Iosa, I., (Dir.) *Mémoires et patrimoines. Des revendications aux conflits*, Paris, L'Harmattan, décembre 2017.
- Bataillou, C. (Ed.). (2010). *Tourismes, patrimoines, identités, territoires*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Boniface, P. (2000). Behind the Scenes: tourism, and heritage, in the periphery to the French Mediterranean coast. *International Journal of Heritage Studies*, 6(2), pp. 129-144.
- Borderie, R. & Callède, J.-P. (2013-2015). *Rencontres sportives à Lormont*. Bordeaux: Editions Confluences. 3 vols (2015-2016-2017).
- Bromberger, C. (2006), De la notion de patrimoine sportif. In : *Patrimoine sportif et tourisme*, Les cahiers espaces en collaboration avec le musée national du sport, mai, 88.
- Brubaker Rogers, Junqua Frédéric. Au-delà de L'« identité ». In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 139, septembre 2001. L'exception américaine (2) pp. 66-85;
- Callède, J.-P. (1993). Basque Pelota in the European Space... Towards a Sociological use of the Notions of Sporting Evolution and Diffusion. *International Review for the Sociology of Sport*, 28(2-3), pp. 223-242.
- Choay, F. (1996). *L'allégorie du patrimoine*. Paris: Seuil.
- Darbon, S. (Ed.). (2011). *La diffusion des sports*. Numéro thématique de *Ethnologie française*, 41(4).
- Di Méo, G. (2006). Le patrimoine, un besoin social contemporain. In *Patrimoine et estuaires : culture, gestion intégrée, développement* (pp. 101-109). Bordeaux: Éditions Confluences.
- Drouin, M. & Richard-Bazire, A. (Eds.). (2011). *La sélection patrimoniale*. Québec: MultiMondes.
- Fournier, L. S. (Ed.). (2013). *Les jeux collectifs en Europe*. Paris: L'Harmattan.
- Fournier, L. S. & Raveneau, G. (Eds.). (2008). *Anthropologie des usages sociaux et culturels du corps*. Numéro thématique du *Journal des anthropologues*, 112-113.
- François, E. & Serrier, T. (Eds.) (2017). *Europa, notre histoire*. Paris : Les Arènes.
- Gastaut, Y. (2015). *Le sport comme patrimoine*. Communication présentée aux Rencontres autour du patrimoine sportif et de la mémoire du sport, Musée National du Sport, Université Nice Sophia Antipolis.
- Gonzalez, F. (2015). *Naissance des sports en Gironde*, Bordeaux, Le Festin-CDOS Gironde (g. f., 159 p., ill.).
- Gravari-Barbas, M. & Guichard-Anguis, S. (Eds.). (2003). *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*. Paris: Presses de l'université de Paris-Sorbonne.
- Hafstein, Valdimar (2008). « Inviting a noisy dance-band into a hospital: Listing the intangible », in Chiara Bortolotto (éd.), *Il Patrimonio culturale immateriale: analisi e prospettive*. Rome, Istituto Poligrafico dello Stato : 95-113. (2011) « Célébrer les différences, renforcer la conformité », in Chiara Bortolotto (éd.), *Le Patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris, Maison des sciences de l'homme : 75-97.
- Halbwachs, M. (1950). *La Mémoire collective*. PUF : Paris.
- Heinich, N. (2009). *La fabrique du patrimoine "de la cathédrale à la petite cuillère"*. Paris: Maison des Sciences de l'Homme.
- Hobsbawm, E. & Ranger, T. (Eds.). (1983). *The Invention of Tradition*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lamy, Y. (Ed.). (1996). *L'alchimie du patrimoine : discours et politiques*. Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

- Loudcher, J.-F. (2002). *Penser les origines du sport : essai de définition historique à la lumière foucaldienne*. HDR, Université de Franche-Comté (non publié).
- Loudcher, J.-F. (2004). The origins of English boxing and savate (French-Boxing): a comparative study of the local identity. In H. Okubo (Ed.), *Local identity and sport. Historical Study of Integration and Differentiation* (pp. 203-209). Sankt Augustin: Academia Verlag.
- Loudcher, J.-F. (2010). Histoire comparée du processus de civilisation au travers les transformations d'un jeu populaire : la soule. Le cas de la France et de l'Angleterre. *European Studies in Sports History*, 3(7-24).
- Loudcher, J.-F. (Eds.) (2011). *Education physique et sport dans le monde contemporain*. Besançon : AFRAPS.
- Loudcher, J.-F. & Vivier, C. (2016). *Le vêtement sportif et la mode : révélateurs et passeurs de frontières*. « Dans le cadre de l'exposition «Jeu, set et mode» au Musée Roland Garros, le jeudi 17 mars 2016 à 18 h 30 salon Coupe Davis (tribune Henri Cochet).
- Loux, F. (1983). *Le corps dans la société traditionnelle*. Paris: Berger-Levrault.
- Lowenthal, D. (1997). *The Heritage Crusade and the Spoils of History*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Matharan, P. (dir.), *Football. À la limite du Hors-Jeu* (catalogue de l'exposition, 9 juin – 30 octobre 2016), Bordeaux, musée d'Aquitaine éd., 2016 (159 p., ill.).
- Matharan, P. (dir.), *Le Rugby c'est un monde* (catalogue de l'exposition, 5 septembre - 31 décembre 2007), Biarritz, Atlantica, 2007 (g. f., 158 p., ill.).
- Parlebas, P. (1995). La mise en ordre sportive. In J.-P. Augustin & J.-P. Callède (Eds.), *Sport, relations sociales et action collective* (pp. 39-46). Talence : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Parlebas, P. (Ed.). (2016). *Jeux traditionnels, sports et patrimoine culturel*. Paris : L'Harmattan.
- Pruneau, J. (2003). *Les joutes languedociennes : ethnologie d'un "sport traditionnel"*. Paris : L'Harmattan.
- Ricoeur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Editions du Seuil, Points Seuil, Essais.
- Suchet, A. & Raspaud, M. (2011). "Le patrimoine, c'est un truc pour les vieux..." Le cas du rejet d'une politique de tourisme en faveur du patrimoine (vallée d'Abondance, Alpes du Nord). *Mondes du tourisme*, 4, pp. 49-60.
- Suchet, A. & Raspaud, M. (2010). A case of local rejection of a heritage tourism policy: tourism and dynamics of change in Abondance, French Alps. *International Journal of Heritage Studies*, 16(6), pp. 449-463.
- Tuailon-Demesy, A & Vivier, C. & Loudcher J.-F. (Eds.) « Transformation, re-création et représentation des activités physiques : un passé vivant ? », *STAPS*, n°101, 2013.
- Vigarello, G. (1992). Le Tour de France, in Pierre Nora (dir), *Les Lieux de Mémoire*, volume « Les France » Paris: Gallimard.